

**COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES**

Jeudi 15 mai 2025 à 17h30 – Saint-Girons (salle Max Linder)

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

Collège Régional : Kamel CHIBLI et Isabelle PIQUEMAL

Collège Départemental : Nathalie AURIAC, Raymond BERDOU et Véronique RUMEAU

Collège Communal : Michel ANGLADE, Georges ARCIZET, Jean Louis ATTANE, Marie Léone BLAIN, Christophe BONVINI, Marie Line BREGANI, Laurence BUGAT, José CLIVILLE, Patrice COMMENGE, Jean Louis CONTE, Catherine COULON, Dalia DEDIEU, Jean Louis DENAT, David DESCOINS, Geneviève DUBA, Didier DUFFAUT, Abdelhamid EL YACoubi, Jean Claude ESCASSUT, Régis ESPES, Rosy FAUCET, Jocelyne FERT, Jean Louis GARIE, Pierre Marie GIRARD, Pierrette ICART, Sylviane LAVEDRINE GOGUILLOT, Michel LAZARO, Michel LOUBET, Céline MALGAT, Georges MARTIN, Alex MIROUSE, Hélène NIRASCOU, Magali PEDOUSSAUT, Maryse PERIGAUD, Michel PICHAN, Thierry PORTET, Patricia QUINAT-RAYNAUD, Jean Paul ROUQUIER, Yves SANS, Jacques SEGUELAS, Michaël STEPHAN, Thierry TARIOL, Louis TESSARO, Pascale TIEVANT, Jean-Noël VIGNEAU et Wilm WIJNEN

Ont donné pouvoir :

Collège Régional : Alexandre BERMAND et John PALACIN à Isabelle PIQUEMAL et Mélanie TISNE VERSAILLES à Kamel CHIBLI

Collège Départemental : Olivier RATON à Véronique RUMEAU et Christine TEQUI à Nathalie AURIAC

Collège Communal : Marie Pierre EYCHENNE et Janine ROUMAT à Sylviane LAVEDRINE GOGUILLOT, Christian LAMMENS à Michel LOUBET, Yvon LASSALLE et Georges MARROT à Patricia QUINAT-RAYNAUD, Isabelle LEDUC à Jean-Louis ATTANE et Thierry PROS à Georges ARCIZET

Excusés ou absents :

Collège Régional : Pascale CANAL

Collège Départemental : Nadine NENY

Collège Communal : Patrick AMARDEILH, Suzette AMILHAT, Dominique ANTOLINI, Benoit ARAUD, Daniel ARTAUD, Hadrien BARATHIEU, Elodie BARBE, Arsène BARBOSA, Emmanuel BARNET, Jean Michel BAVEREL, Marie Rose BENDICK, Jean Michel BERNARD, Jean Michel BOISVERT, Galaad BONFILS, Gaëlle BONNEAU, Christiane BONTE, Stéphanie BOTTINI, Bholème BOUFAID, Jérémy BOUSQUET, Laurent BOUTET, Francis BOY, Ginette BUSCA, Gérard CMBUS, Olivier CAPDEVILLE, Sylvie CARBONNE, Danielle CARRIERE, Jean CASSAN, Muriel CAVAILLES, René CAZALE, Daniel CAZARUC, Jocelyne CHANCE, Jimmy CHATELAIN, Jean-Claude COMMENGE, Jean Luc CONTACOLLI, Mélanie COT, Gilles COURDIL, Antoine DALLA-PIETA, Maxime DANGLA, Nancy DELAIGUE, Bernard DELBOSC, Jean François DELHON, Hélène DENAT, Gabriel DIAZ, Marie Anne DUPONT, Hélène DUPUY COUTAND, Gilles ESTAQUE, Eric EYCHENNE, Olivier FERNANDEZ, Hervé FEUILLERAT, Magali FEVIN, Bénédicte FOURNIE, Annick FOURQUET, Guy FREBY, Thomas FROMENTIN, Laurent GALISSIER, Jean Michel GARCIA, Stéphane GARNIER, Anne Marie GENTILHOMME, Sabrina GERARD, Julien GOUZY, Céline GRANGER, Sophia GREGORIOU, Nelson GUICHET, Nathalie JEVREMOVIC CAUJOLLE, Sophie KUCSKOWSKI, Christophe KUNT, Pierre LABOURDETTE, Serge LAFFONT, Catherine LAMY, Glenda LANGUE, Olivier LAURENT, Frédéric LELANDAIS, Michel LIMOGES, Sandrine LOUBET, Amélie LUC, Romain MAESTRIPIERI, Marie Pierre MANDRAY, Wally MARCON, Emmanuel MARCQ, Patricia MARROT REINARD, Florence MARTINS PONS, Laurent MASNOU, Adeline MAUDUIT, Denis MIALHE, Annie MICHEL, Laurent MILHORAT, Aurélie MIR, Elisabeth MIROUZE, Serge MORA, Jean-Pierre NAVARRO, Pierre NIOL, Renelle PARENT, Florent PAULY, Laetitia PELATA, Franck PEREZ, Agnès PICARD, Jean Luc PICHENOT, Mathias PIQUEMAL, Thibaut PIQUEMAL, Maryse PLANTADE, Christian PORTA, Henri POUCHES, Sylvie PUJOL, Christian PUJOL, Thierry RANNOU, Jacques RENOUD, Andréanne RETIERE, Marie ROBERT, Nathalie RODRIGUEZ, Antoine RODRIGUEZ, Colette ROMIER, Thierry ROUAN, Philippe ROUCH, Catherine ROUJA, Guy ROUMAT, Véronique ROUSSEAU, Michel SABATIER, Véronique SEGONDS, Alain SERVAT, Sandrine SIMON, Jean Louis SOULA, Cédric TAGLIAFERRO, Michel TARTIE, Patricia TESTA, Jean Christophe THEISEN, Patrick TIMBART, Patrick TURLAN, Nathalie UMHAUER, Noémie VALENTI, François VANDERSTRAETEN, Eric VERGE, Aymeric VOISIN et Bruno WATRIN

Invités présents :

Germain JOLIBERT, Comité Local pour l'Emploi du Couserans, Steve HAGIMONT, Conseil Scientifique, Catherine LUPION, sous-préfète de Saint-Girons, Robert MANCEAU, ANA-CEN Ariège, Noëlle MORALES, maire de Le Port, Claire PAGES, Région Occitanie, Pierrette RAYMOND, Jean-Claude RIVIERE et Yves ROUGES, Amis du Parc, et Jean-Luc ROUAN, maire de Saurat

Le Président salue les membres de l'Assemblée et remercie Jean-Noël VIGNEAU, maire de Saint-Girons, pour son accueil dans le cinéma de la commune.

Jean-Noël VIGNEAU souligne que c'est un plaisir d'accueillir le Comité syndical du PNR et souhaite la bienvenue à Catherine LUPION, sous-préfète de Saint-Girons, et à l'ensemble des élus et partenaires du SMPNR présents. Il explique que la ville de Saint-Girons représente une part importante du PNR des Pyrénées Ariégeoises, et qu'un véritable partenariat s'est construit entre les deux structures, avec des projets très intéressants pour le Couserans.

Le Président souhaite la bienvenue à la sous-préfète, aux conseillers régionaux et départementaux, aux vice-présidents du SMPNR, délégués des communes et des intercommunalités, ainsi qu'aux membres associés présents.

Le Président désigne Thierry TARIOL, délégué de Salsein et membre du Bureau syndical du PNR comme secrétaire et ouvre la séance.

Présentation de la nouvelle présidente de l'Association des Amis du Parc

Référents : Jean-Paul ROUQUIER, membre du Bureau, et Céline ARILLA, coordinatrice de pôle

Le président accueille Pierrette RAYMOND, nouvelle présidente de l'association des Amis du Parc qui succède à Jean-Claude RIVIERE, qui a rempli cette fonction pendant 14 ans. Le président souligne le travail remarquable réalisé par les Amis durant cette période, notamment sur la sensibilisation au patrimoine des Pyrénées Ariégeoises, qu'il soit naturel, architectural ou culturel, mais aussi leur contribution à la révision de la Charte du PNR.

Jean-Paul ROUQUIER, élu du Pays de Tarascon et membre du Bureau syndical, témoigne de sa fierté à être désigné référent des relations avec les Amis du Parc et rappelle que ses membres sont organisés en association loi 1901 depuis 2007, soit avant même la création du PNR qu'ils ont activement soutenue.

Le président et Jean-Paul ROUQUIER rendent hommage à Michel SEBASTIEN, amoureux de la montagne, visionnaire, fondateur de l'association et pilier de la création du PNR. Jean-Paul ROUQUIER précise que Pierrette RAYMOND est engagée dans l'association des Amis du Parc depuis longtemps, elle travaille beaucoup sur le terrain et déborde d'idées et d'énergie.

Pierrette RAYMOND remercie le président et Jean-Paul ROUQUIER, et explique que la succession de Jean-Claude RIVIERE représente un défi : beaucoup de projets se sont développés sous sa gouvernance, autour du glacier d'Arcouzan, de la réintroduction du bouquetin, du Parc Pyrénéen des 3 Nations, ... Elle explique qu'elle est membre des Amis du Parc depuis 2015, et qu'elle a d'emblée apprécié le partage de connaissances et la convivialité des Amis.

Pierrette RAYMOND considère que la fonction de présidente n'est pas un titre, mais un engagement à contribuer au développement du PNR, à participer aux Assemblées, à la Révision de la Charte...

Pierrette RAYMOND souligne qu'il s'agit d'une nouvelle gouvernance pour la vie de l'association, avec l'arrivée de 3 nouveaux membres au Conseil d'Administration, mais dans la continuité des actions des Amis du Parc. Les animations se poursuivent, l'accueil des Amis du Parc National des Pyrénées est prévu en septembre, l'inventaire du patrimoine Wikipédia est toujours d'actualité, tout comme les rencontres transfrontalières, et le livre sur la Voie verte. Le PNR grandit avec la Charte 2025-2040 et les Amis du Parc doivent grandir également, prévoir d'autres activités, s'ouvrir aux autres associations.

Pierrette RAYMOND souhaite proposer et non imposer des actions et des projets aux Amis du Parc, et rester à l'écoute des habitants. Elle remercie l'Assemblée pour son écoute bienveillante.

Le président et Pierrette RAYMOND signent la convention de partenariat entre le SMPNR et l'Association des Amis du PNR pour l'année 2025.

Jean-Claude RIVIERE remarque que pour Michel SEBASTIEN et lui-même, avec une toute petite équipe qui comprenait des pêcheurs, des chasseurs, le PNR a démarré avant 1999. Il souligne le rôle de Frédérique MASSAT, qui a porté le projet de création du PNR avec André ROUCH.

Jean-Claude RIVIERE explique qu'il garde quelques grands souvenirs : la création du PP3N, les expéditions sur le Glacier d'Arcouzan, son émotion lorsque les premiers bouquetins sont sortis de leurs boîtes. Il remercie tous les élus, et notamment le président, qui a fait confiance aux Amis dès leur première rencontre, les salariés, dont les chargés de mission qui ont beaucoup aidé les Amis du Parc. Les membres de l'association ont participé aux commissions à titre consultatif, mais leurs avis ont été pris en compte, en particulier pour l'élaboration du projet de Charte. Jean-Claude RIVIERE précise qu'il reste engagé dans l'association des Amis du Parc.

Présentation du nouveau président du Conseil scientifique du PNR

Référents : Pierrette ICART, membre du Bureau, et Yannick BARASCUD, coordinateur de pôle

Pierrette ICART, membre du Bureau du SMPNR référente au Conseil scientifique, a le plaisir de présenter à l'Assemblée Steve HAGIMONT, nouveau président du Conseil Scientifique. Steve HAGIMONT est historien, spécialiste de l'histoire environnementale, maître de conférences en Histoire Contemporaine à Sciences Politiques de Toulouse et originaire du Comminges. Elle précise que Steve HAGIMONT est l'auteur de l'ouvrage « Pyrénées, une histoire environnementale du tourisme ».

Steve HAGIMONT explique que le Conseil Scientifique a été refondé après le décès d'Anne CALVET, qui avait formidablement rempli sa mission auprès du SMPNR. Claude DUBOIS a été élu à sa suite, avec Jean-Paul METAILIE et Corinne EYCHENNE comme coprésidents, mais Claude DUBOIS a été empêché pour raisons personnelles.

Steve HAGIMONT précise que le Conseil Scientifique conserve son rôle d'appui au SMPNR et de veille sur les recherches fondamentales nombreuses qui concernent le territoire. L'édition du 4 pages « Regards sur site » est toujours d'actualité. Il explique qu'en plus de ses activités traditionnelles, le Conseil Scientifique souhaite participer à l'animation territoriale, en lien avec les Amis du Parc, en dehors des rencontres scientifiques qui ont lieu tous les deux ans.

Le Conseil Scientifique travaille sur un règlement intérieur, avec l'appui de Pierrette ICART, de Yannick BARASCUD, coordinateur du Pôle Biodiversité, Agriculture et Territoire et de son assistante Delphine DENOS. Les principales missions du Conseil Scientifique ainsi définies sont la mise en place d'une plate-forme d'échange, l'accompagnement aux projets de recherche, la participation au rayonnement scientifique du territoire et à sa valorisation, la réponse aux sollicitations du Syndicat mixte, la rédaction de notes et avis, le rôle de lanceur d'alerte sur des problématiques du territoire.

Steve HAGIMONT remarque que l'appui de Pierrette ICART est très positif : il est rare qu'un élu soit associé à un Conseil Scientifique. Il souligne le travail de Yannick BARASCUD, coordinateur du Pôle Biodiversité, Agriculture et Territoire et de son assistante Delphine DENOS, très présents pour cette relance du Conseil Scientifique.

Steve HAGIMONT précise que 16 membres de l'ancien Conseil en font toujours partie, et que 20 nouveaux membres sont arrivés, des chercheurs reconnus nationalement et internationalement, tous bénévoles. L'appui des anciens est très précieux pour leur expérience et leur connaissance du fonctionnement du SMPNR. De plus, des étudiants peuvent participer aux projets et chacun des membres est susceptible de mobiliser ses réseaux. Le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises est très attractif pour les chercheurs.

Steve HAGIMONT remarque que de grands enjeux concernent l'humanité entière et il espère que le Conseil Scientifique pourra accompagner le Parc. Le constat du changement climatique, la question des puits de carbone, des forêts qui dépérissent à l'échelle planétaire, le changement hydrologique drastique, la transition énergétique, l'intelligence artificielle et les mutations qu'elle entraîne, l'effondrement accéléré de la biodiversité... : les enjeux naturels et humains sont mêlés et représentent un défi gigantesque. Steve HAGIMONT souligne que ces changements inquiètent et amènent à réfléchir. Il a très envie de travailler aux côtés du Parc, pour aider à inventer une autre vie.

Le président remercie Steve HAGIMONT pour avoir pris cette responsabilité et rend hommage à Anne CALVET pour son engagement aux côtés du SMPNR. Le président rappelle que le SMPNR a impulsé et soutenu dès 2006, en phase de création du PNR, la mise en place d'un Conseil scientifique.

Signature des conventions avec les communes engagées pour le projet « Médiateurs montagne » en 2025 (réf. Charte Mesure 3.4.4)

Référents : Thierry PORTET, membre du Bureau, et David PASIN, chargé de mission

Thierry PORTET, élu du Bureau en charge de la communication et du tourisme, rappelle que depuis l'été 2022, le SMPNR met en place un programme de sensibilisation in-situ, baptisé « Médiateurs montagne ». En place depuis 3 ans, ce programme est aujourd'hui clairement identifié comme un apport par les partenaires du PNR (communes, ONF, Communauté de communes du Couserans, Office de Tourisme, groupements pastoraux, Fédération pastorale d'Ariège, ANA-CEN09, OFB...).

Afin de pérenniser le dispositif sur les secteurs initiaux (sites Natura 2000 et secteurs de présence du bouquetin) et de le déployer sur d'autres secteurs qui pourraient en bénéficier, le SMPNR a proposé aux communes qui souhaitent développer ce dispositif de s'investir et de participer au financement des journées de médiation sur leur territoire, grâce à la dotation aménités rurales attribuée aux communes situées sur le périmètre classé du SMPNR.

Thierry PORTET est très heureux de la signature de 14 conventions avec les communes qui s'engagent dans l'opération médiateurs montagne. Il souligne le travail remarquable de David PASIN, chargé de mission Natura 2000, pour ce projet.

David PASIN explique que depuis 2022 et jusqu'en 2024, le financement de ce projet était porté par le programme Natura 2000 pour sa majorité, le programme Bouquetin (DREAL) ainsi que le Syndicat de l'étang de Lers. Il remarque que les nouveaux usagers de la montagne ne connaissent pas toujours les codes et les bonnes pratiques. De nombreux panneaux d'information sont déjà en place, mais il ne s'agit pas forcément de la meilleure solution.

David PASIN est très heureux que les communes aient suivi le SMPNR pour cette opération et précise qu'à ce jour 14 communes ont décidé de participer à ce projet, pour un budget de 40 000 €, ce qui représente une belle surprise et une avancée par rapport au budget de 25 000 € en 2024.

David PASIN précise que le montant versé par les communes sera entièrement transformé en journées de médiation à hauteur de 250 € par journée, pour rémunérer les accompagnateurs en montagne du territoire qui réaliseront ces journées de médiation. Le SMPNR prend en charge tous les autres coûts liés au projet ainsi que le pilotage de l'opération.

Le président remercie Thierry PORTET et David PASIN et explique que 9 communes sur les 14 communes volontaires sont présentes au Comité syndical pour la signature des conventions.

Catherine LUPION, sous-préfète de Saint-Girons, salue l'ensemble des élus et des agents présents, et souligne son attachement à participer aux Comités Syndicaux du PNR. Elle remarque que parmi les sujets qu'elle a principalement à traiter, plusieurs sont en lien direct avec le Parc : la Réserve Naturelle Nationale Souterraine, la ruralité et la biodiversité. Elle souligne que la dotation aux aménités rurales est destinée en particulier à la préservation de la biodiversité, et que l'usage qui en fait par les communes est très important pour aller vers la pérennité de la dotation. L'opération médiateurs montagne est une première action collective en ce sens, elle invite les communes à réfléchir à d'autres actions.

Le président signe la convention de partenariat médiateurs montagne avec Pierrette ICART, déléguée de Ercé, Thierry PORTET, délégué de Gesties, Noëlle MORALES, maire de Le Port, François LAFON, maire de Lercoul, Jean-Luc ROUAN, maire de Saurat, Hélène NIRASCOU, maire de Seix, Jean-Louis GARIE, délégué de Sentein, Jacques SEGUELAS, délégué de Val de Sos et Abdel EL YACoubi, maire d'Auzat.

Noëlle MORALES remarque que sur la commune du Port, en particulier sur le site de l'étang de Lers, le pastoralisme est très présent et il y a beaucoup de randonneurs. L'opération médiateurs ou maraudage existe pour la 3^{ème} année et elle est très utile, elle permet d'avoir un bilan écrit, transmis aux élus, de savoir ce qui se passe sur le terrain, mais aussi d'avoir un regard extérieur. Le maraudage à Goutets permet aussi de recenser les problèmes sur le site.

François LAFON souhaite que cette première opération de mutualisation des moyens permette d'aller vers d'autres missions. Il rejoint Steve HAGIMONT sur les problématiques à prendre en compte pour l'avenir des Pyrénées Ariégeoises et considère qu'une synergie est à trouver sur la question de l'eau. Il invite les élus à aller voir l'exposition sur ce thème présente au musée de Saverdun.

Jean-Luc ROUAN remercie le SMPNR d'aider les communes pour un usage adapté des aménités rurales et pour avoir développé ces opérations de médiation.

Hélène NIRASCOU exprime sa satisfaction pour la pérennisation de ce programme très important : les comptes-rendus des médiateurs montrent bien les difficultés que les communes pourraient rencontrer s'ils n'étaient pas là. Elle espère que de plus en plus de communes participeront à ces opérations.

Jean-Louis GARIE rend hommage à Jean-François CHERTIER, qui fut médiateur montagne à Sentein et décédé l'été 2024. Son action les années passées a été très positive pour la fréquentation sur la commune.

Jacques SEGUELAS explique qu'il est très heureux de cette opération, pour la commune, mais aussi en tant que président du COPIL Natura 2000 Mont Ceint, Mont Béas.

Abdel EL YACOUBI remarque qu'Auzat est une très grande commune, avec beaucoup d'élevage et un tourisme en augmentation depuis 2020. La commune est particulièrement investie dans les échanges transfrontaliers, avec le SMPNR et les Amis du Parc : à Ordino avec la commune de Lercoul, pour les rencontres au Port de Bouët et la reprise des rencontres au Port du Rat en 2025... Il explique que la médiation en montagne est très utile pour permettre à tout le monde de trouver sa place et remercie le président et Thierry PORTET pour avoir engagé la démarche de mutualisation des moyens auprès des communes.

Le président remercie les maires et les délégués des communes signataires de la convention. Il précise que les communes d'Aulus-les-Bains, Bethmale, Gourbit, Saint-Lary et Siguer ont également décidé de s'engager dans les Médiateurs montagne mais que leurs élus n'ont pu se rendre disponibles pour le Comité syndical.

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 février 2025

Le président propose d'approuver le compte-rendu de la réunion du Comité syndical du 11 février 2025 qui s'est tenu à Cadarcet, transmis aux délégués avec les documents préparatoires à la réunion.

Le Comité syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du Comité syndical du 11 février 2025 à Cadarcet.

Bilan d'activités 2024

Référents : Thierry PORTET, membre du Bureau, et Jérémy LEMAIRE, chargé de communication

Thierry PORTET remarque que si tous les élus et invités sont présents à l'Assemblée, c'est qu'ils connaissent le SMPNR : il fonctionne avec un président, un directeur, des chargés de mission, tous très professionnels et très compétents dans leurs domaines. Thierry PORTET invite les délégués à se rendre sur le site internet du SMPNR pour mieux connaître les actions du Parc et à contacter les membres de l'équipe du SMPNR, pour des informations ou des projets communaux.

Jérémy LEMAIRE, chargé de communication au SMPNR, présente le bilan d'activités 2024 qui sera diffusé au prochain Comité syndical. Le bilan d'activités comporte 4 pages supplémentaires et détaille l'organigramme de l'équipe, également disponible sur le site internet à [cette adresse](#).

Jérémy LEMAIRE revient sur les temps forts des actions du SMPNR en 2024, en particulier sur la célébration des 10 ans de la réintroduction du bouquetin. Un 30^{ème} chantier de réouverture paysagère a été réalisé en 2024 et le Bilan d'activités met l'accent sur deux financements qui peuvent intéresser les communes : le fonds « ardoise », mobilisable sur le Couserans et la Haute-Ariège et le fonds « patrimoine bâti ».

Thierry PORTET témoigne que Gestès a été la 3^{ème} commune à bénéficier d'une ouverture paysagère, ce qui a permis l'installation d'un éleveur en 2016, avec 400 ovins. Gestès a également bénéficié du Fonds de restauration du patrimoine bâti, ce qui a permis de sauver un bassin semi-enterré. Il remarque que le plus difficile, c'est de faire connaître les actions du Parc.

Jérémy LEMAIRE souligne que la coopération avec les partenaires du SMPNR s'est renforcée en 2024, notamment avec la Fédération des PNR et le Parc Pyrénéen des 3 Nations, mais aussi avec l'international, en particulier le Brésil.

Tableau des effectifs et bilan social 2024

Référentes : Jocelyne FERT, vice-présidente, et Emilie TEISSIER, coordinatrice de pôle

Jocelyne FERT, vice-présidente du SMPNR, présente le tableau des effectifs 2024. Le SMPNR fonctionne avec 18 postes occupés pour la filière technique et 10,5 pour la filière administrative. Elle remarque que certains postes sont ouverts, mais non pourvus, à la suite d'un avancement ou d'une mise en disponibilité d'un agent. Elle explique qu'il est prévu d'en supprimer, tout en gardant quelques postes ouverts, ce qui permet une plus grande souplesse en cas d'avancement de carrière.

Jocelyne FERT précise qu'un animateur de la Charte Forestière du territoire a été engagé le matin même et que tous les postes sont pourvus.

Emilie TEISSIER, coordinatrice du Pôle Administratif et Financier, présente le bilan social 2024 détaillé. Elle explique qu'une baisse des effectifs a eu lieu en 2022, pour cause de subventions arrivées à terme. En 2023 et 2024, l'effectif du SMPNR est resté stable, avec 24 agents dont une majorité de femmes. Beaucoup d'agents sont en catégorie A, du fait de leur qualification d'ingénieur.

Emilie TEISSIER signale qu'aucun accident de travail ne s'est produit en 2024, et sur les 85 jours d'absence, 50 sont liés à un congé maternité. Elle détaille les heures de télétravail, les heures travaillées les week-ends et jours fériés, la rémunération moyenne brute annuelle, les formations suivies par les agents ainsi que les actions sociales dont bénéficient les agents (participation mutuelle, CNAS, bons cadeaux).

Le président rappelle que le SMPNR pratique l'égalité salariale et que fin 2023, les élus du Bureau ont validé un déroulement de carrière des contractuels similaire à celui des fonctionnaires.

Le président souligne l'exhaustivité du bilan social présenté, ce qui a le mérite de mettre en lumière les conditions de travail de l'équipe du SMPNR. Il demande aux élus s'ils ont des questions et dans la négative, propose de passer au vote.

Le Comité syndical à l'unanimité approuve le tableau des effectifs et le bilan social 2024

Finances : vote du Compte de gestion 2024 et du Compte administratif 2024

Référentes : Jocelyne FERT, vice-présidente, et Emilie TEISSIER, coordinatrice de pôle

Jocelyne FERT, vice-présidente en charge de l'administration et des finances du SMPNR, présente la synthèse du compte administratif 2024 et du compte de gestion 2024 du SMPNR. Ces deux documents, conformes et cohérents, ont fait l'objet d'un cadrage entre la Trésorerie de Saint Giron et le SMPNR, ils ont été transmis aux membres de l'Assemblée avec les documents préparatoires à la réunion.

Section FONCTIONNEMENT 2024

11 Charges à caractère général	630 114 €	13 Divers remboursements (indemnités journalière)	29 863 €
12 Charges de personnel	1 241 973 €	70 Mise à disposition d'un agent du PNR	53 128 €
65 Autres charges de gestion courante	24 132 €	74 Dotations et participations	1 866 433 €
66 Charges financières	14 898 €	75 autres produits de gestion courante	461 €
67 Charges exceptionnelles	49 €	77 Produits exceptionnels	- €
Dépenses réelles	1 911 166 €	Recettes réelles	1 949 886 €
42 Opérations d'ordre (amortissements)	130 724 €	42 Opérations d'ordre	28 965 €
Restes à réaliser en dépenses	120 023 €	Restes à réaliser en recettes	207 445 €
TOTAL DEPENSES	2 161 913 €	TOTAL RECETTES	2 186 296 €

Section INVESTISSEMENT 2024

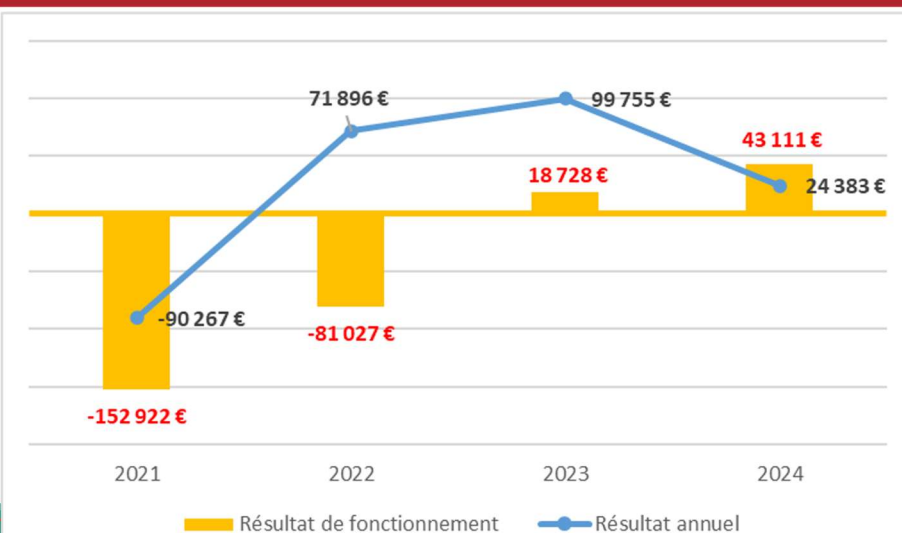
20 Immobilisations incorporelles	3 499 €	13 Subvention d'investissement	- €
21 Immobilisations corporelles	12 227 €	10 FCTVA	5 816 €
16 Remboursement d'emprunts	30 816 €	16 Nouveaux emprunts	- €
26 Participations et créances rattachées	- €	24 Produits des cessions	- €
Dépenses réelles	46 542 €	Recettes réelles	5 816 €
40 Opérations d'ordre (transferts entre sections)	28 965 €	40 Opérations d'ordre (amortissements)	130 724 €
TOTAL DEPENSES	75 507 €	TOTAL RECETTES	136 541 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

a Dépenses de fonctionnement	2 161 913 €	f Dépenses d'investissement	75 507 €
b Recettes de fonctionnement	2 186 296 €	g Recettes d'investissement	136 541 €
c Résultat d'exécution (b) - (a)	24 383 €	h Résultat d'exécution (g) - (f)	61 034 €
d Reprise de résultat 2023 reporté	18 728 €	i Reprise de résultat 2023 reporté	221 577 €
e Résultat de fonctionnement (c) + (d)	43 111 €	j Résultat d'investissement (h) + (i)	282 611 €
		k Résultat de clôture (e) + (j)	325 722 €

Jocelyne FERT précise que le compte administratif 2024 et le compte de gestion 2024 du SMPNR s'établissent en recettes de fonctionnement à 2,2 millions d'€ environ et aboutissent à un excédent cumulé de 43 000 €. Ce dernier chiffre témoigne de la stabilisation financière du SMPNR.

Evolution du résultat de fonctionnement depuis 4 ans



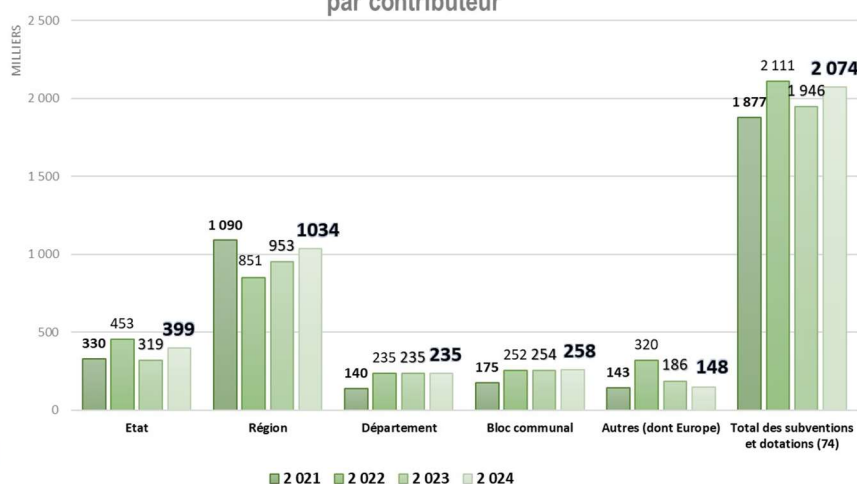
Jocelyne FERT explique que les dotations Aménités rurales ont été versées à l'ensemble des communes du Parc, à l'exception de cinq communes, dont 4 sont situées en Couserans. Ces communes sont considérées par l'INSEE comme des communes non rurales. Le Bureau a pris une motion pour demander que toutes les communes en bénéficient.

Jocelyne FERT précise que la dotation Aménités rurales n'apparaît pas dans la Dotation Générale de Fonctionnement 2025 des communes, mais elles sont bien prévues et elles ont augmenté, leur montant devrait être connu fin juin.

Evolution et origine des recettes de fonctionnement

Evolution annuelle des dotations et participations (74)
par contributeur

**+128 K€ de
recettes entre
2023 et 2024**



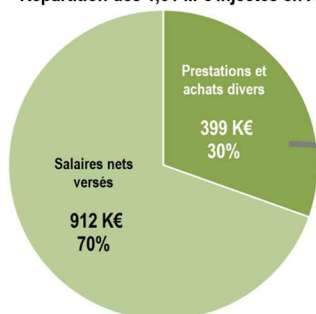
Jocelyne FERT explique que les contributions de l'Etat sont assez fluctuantes. La Région est le plus important contributeur, avec une augmentation des contributions en 2021, comme pour le Département de l'Ariège et les communes. Ces contributions sont stables depuis lors et elles restent inchangées en 2025.



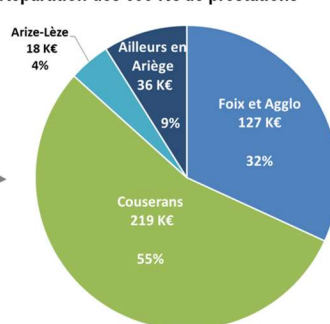
Le PNR, contributeur et acteur du développement du territoire

81% des dépenses du PNR (hors charges sociales) sont réalisées en Ariège
-et 94% en Occitanie, soit 1,31 M€ injectés sur le territoire

Répartition des 1,31 M € injectés en Ariège



Répartition des 399 K€ de prestations



Les cotisations statutaires des membres du syndicat (0,96 M€) sont très largement redistribuées en Ariège

1€ de cotisation versée

1€36 dépensés en Ariège



Etat de la Dette

Banque	Objet	Montant	Taux	Durée en mois	Date fin	Capital restant dû		
						Au 31/12/2024	Au 31/03/2025	Projection 31/12/2025
Crédit Agricole	Achat Locaux PNR Icart	363 030 €	1,60%	144	10/03/2029	136 597 €	128 816 €	105 286 €
Caisse d'Epargne	Ligne de trésorerie	200 000 €	1,35%	12	01/04/2025	200 000 €	200 000 €	- €
Caisse d'Epargne	Ligne de trésorerie	200 000 €	0,97%	12	14/04/2026	- €	- €	200 000 €
Caisse d'Epargne	Ligne de trésorerie	150 000 €	1,17%	12	12/12/2025	150 000 €	150 000 €	- €
Total						486 597 €	478 816 €	305 286 €
Dont lignes de trésorerie						350 000 €	350 000 €	200 000 €

Jocelyne FERT explique que la dette du SMPNR comprend toujours l'emprunt réalisé pour l'achat des locaux de la ferme d'Icart, ainsi que 2 lignes de trésorerie, nécessaires pour pallier les délais de subvention des projets.





Résultat synthétique du CA 2024 (cadré avec le CG 2024)

Le résultat de clôture s'améliore et passe de 240 K€ à 325 K€ au 31/12/2024.

RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

a	Dépenses de fonctionnement	2 161 913 €	f	Dépenses d'investissement	75 507 €		
b	Recettes de fonctionnement	2 186 296 €	g	Recettes d'investissement	136 541 €		
c	Résultat d'exécution (b) - (a)	24 383 €	h	Résultat d'exécution (g) - (f)	61 034 €		
d	Reprise de résultat 2023 reporté	18 728 €	i	Reprise de résultat 2023 reporté	221 577 €		
e	Résultat de fonctionnement (c) + (d)	43 111 €	j	Résultat d'investissement (h) + (i)	282 611 €		
					k	Résultat de clôture (e) + (j)	325 722 €



José CLIVILLE, délégué de Sainte-Croix-Volvestre, demande s'il existe une obligation pour les communes d'utiliser la dotation Aménités rurales sur des thématiques précises.

Alex MIROUSE, maire de Clermont, rappelle que des groupes de travail se sont réunis pour étudier les projets des communes qui pourraient bénéficier d'une mutualisation des moyens et être financés par la dotation aménités rurales.

Le président remarque que la dotation aménités rurales est attribuée par l'Etat parce que les communes font partie d'un PNR : il est important pour la pérennité de la dotation d'utiliser cet argent pour des actions « biodiversité » et « aménités rurales », des actions qui soient bénéfiques pour les communes. L'opération médiateurs montagne est la 1^{ère} action collective concrète mise en œuvre, d'autres actions sont étudiées par les agents du PNR et seront proposées aux communes. Le président précise qu'il n'y a aucune obligation pour les communes, mais qu'il serait dommage d'utiliser cette dotation pour la voirie.

Jocelyne FERT rappelle que des communes ont engagé des actions sur des thématiques adaptées à la dotation.

Le président propose de passer au vote du Compte de gestion 2024

Le Comité syndical approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2024

Une fois que le président est sorti de la salle, Jocelyne FERT propose de procéder à l'approbation du Compte Administratif 2024.

Le Comité syndical approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2024

Proposition de Décision Modificative du Budget 2025

Référentes : Jocelyne FERT, vice-présidente, et Emilie TEISSIER, coordinatrice de pôle

Jocelyne FERT propose d'affecter le résultat 2024 comme suit : un excédent de 43 K€ en Fonctionnement et de 61 K€ en Investissement. Elle propose également d'ajuster le budget primitif 2025 pour prendre en compte l'intégration des résultats de l'année 2024 et l'ajustement des dépenses.

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	CHAPITRE	BP 2025	DM 1	BP 2025 + DM 1		CHAPITRE	BP 2025	DM 1	BP 2025 + DM 1
FONCTIONNEMENT	11 Charges à caractère général	831 711 €	2 000 €	833 711 €		02 Excédent antérieur reporté		43 111 €	43 111 €
	12 Charges de personnel	1 454 788 €	1 600 €	1 456 388 €		13 Divers remboursements (indemnités journalières)	43 500 €		43 500 €
	65 Autres charges de gestion courante	30 002 €		30 002 €		70 Mise à disposition d'un agent du PNR	40 000 €		40 000 €
	66 Charges financières	13 000 €		13 000 €		74 Dotations et participations	2 354 919 €	- €	2 354 919 €
	67 Charges exceptionnelles	1 000 €		1 000 €		Dont Dotation Etat	150 000 €		150 000 €
	42 Opérations d'ordre (amortissements)	138 418 €		138 418 €		Dont Cotisations statutaires	960 000 €		960 000 €
						Dont Subventions sur actions	1 236 919 €		1 236 919 €
						Dont Cotisations Valeur Parc	8 000 €		8 000 €
						75 Autres produits de gestion courante	1 000 €		1 000 €
						77 Produits exceptionnels	500 €		500 €
						42 Opérations d'ordre	29 000 €		29 000 €
	TOTAL	2 468 919 €	3 600 €	2 472 519 €		TOTAL	2 468 919 €	43 111 €	2 512 030 €

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT					RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	CHAPITRE	BP 2025	DM 1	BP 2025 + DM 1		CHAPITRE	BP 2025	DM 1	BP 2025 + DM 1
INVESTISSEMENT	20 Immobilisations incorporelles	15 000 €		15 000 €		01 Résultat antérieur reporté	- €	282 611 €	282 611 €
	21 Immobilisations corporelles	83 100 €		83 100 €		13 Subvention d'investissement	- €		- €
	16 Remboursement d'emprunts	35 000 €		35 000 €		10 FCTVA	11 230 €		11 230 €
	26 Participations et créances rattachées	4 000 €		4 000 €		16 Nouveaux emprunts	40 000 €		40 000 €
	27 Autres immobilisations financières	- €	1 000 €	1 000 €		27 Autres immobilisations financières	- €	1 000 €	1 000 €
	40 Opérations d'ordre (transferts entre sections)	29 000 €		29 000 €		40 Opérations d'ordre (amortissements)	138 418 €		138 418 €
	TOTAL	166 100 €	1 000 €	167 100 €		TOTAL	189 648 €	283 611 €	473 259 €

A l'unanimité le Comité syndical approuve la proposition de Décision Modificative 2025 n°1 ci-dessus

PROGRAMME D'ACTIONS

Santé environnement : Lutte contre le moustique tigre – appel à participation à une demi-journée d'information/sensibilisation (réf. Charte Mesure 1.3.2)

Référentes : Jocelyne FERT, vice-présidente, et Isabelle CAMBUS, chargée de mission

Jocelyne FERT rappelle que la présence et l'expansion du moustique tigre, vecteur de maladies, représentent un enjeu de santé publique, de santé environnementale, mais également de qualité de vie et d'attractivité territoriale. La saison est particulièrement propice à s'initier aux bonnes pratiques pour lutter contre leur expansion. Elle remarque que l'Agence Régionale de Santé invite les communes à désigner des référents santé environnement dans leur Conseil municipal.

Dans le cadre de sa mission Santé-environnement, une collaboration avec l'ANA-CEN de l'Ariège a été engagée afin d'organiser deux sessions d'information d'une demi-journée chacune :

- La première, le mardi 15 juillet est destinée à toutes les collectivités, élus et techniciens, et se tiendra au siège administratif du PNR, à la Ferme d'Icart à Montels.
- La seconde, le mardi 22 juillet, s'adressera aux habitants et professionnels de santé du PNR. Jocelyne FERT précise que le SMPNR recherche une commune pilote qui souhaiterait accueillir cette rencontre et qui dispose d'une salle pouvant accueillir 50 personnes.

Ces rencontres permettront de connaître les bonnes pratiques pour éviter sa propagation, la biologie du moustique tigre, les localisations des gîtes larvaires, ... Jocelyne FERT explique que des gestes simples peuvent contribuer à limiter leur impact.

Luce RAMEIL, directrice générale adjointe du SMPNR, distribue des formulaires d'inscription et précise que le document sera envoyé à l'ensemble des délégués avec le compte-rendu synthétique de l'Assemblée.

ELABORATION DE LA CHARTE 2025-2040 – Point d'information

Référents : Kamel CHIBLI, président, et Matthieu CRUEGE, DGS

Le président explique que le retour du ministère sur le projet de Charte 2025-2040 est attendu avant le 3 juillet prochain. En fonction de cet avis, la délibération sur la version finale du projet de Charte aura lieu au Comité syndical en juillet. Puis chaque collectivité devra délibérer du 1^{er} août au 30 novembre prochains.

Le président souligne que le cycle de réunions territoriales a commencé la veille mercredi 14 mai avec la communauté d'agglomération Foix Varilhès. Les invitations ont été envoyées aux maires et des délégués des communes, les conseillers municipaux y sont aussi les bienvenus. Le président rappelle qu'il se tient à la disposition des communes pour des réunions publiques.

Les réunions territoriales à venir sont prévues :

le 21 mai à 20H30 à Lescure et le 26 mai à 18H à Ouerdes (Eycheil) pour la Communauté de communes Couserans Pyrénées

le 2 juin à 19H à Tarascon-sur-Ariège pour le Pays de Tarascon

le 16 juin à 18H30 à Verdun pour la Communauté de communes Haute-Ariège

le 19 juin à 18H au Fossat pour la Communauté de communes Arize-Lèze

Le président signale que le SMPNR reste très vigilant sur deux sujets d'actualité : les énergies renouvelables, et la mobilisation du foncier.

Un document de 20 pages « Essentiel de la charte » est en cours de rédaction et sera diffusé en juin, destiné notamment aux élus communaux et communautaires qui auront à se prononcer pour approuver la charte.

Le SMPNR sera également présent au Salon des maires le 12 juin à Ferrières-sur-Ariège.

Le président rappelle que l'approbation de la charte 2025-2040 vaudra adhésion au syndicat mixte pour sa durée de validité.

Les documents sur la révision de la Charte sont disponibles à l'adresse : <https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/>

POINTS D'INFORMATION ET POINTS DIVERS

Le président remercie les membres de l'Assemblée pour leur participation et rappelle que le SMPNR sera aux côtés des communes pour leurs projets. Il souligne que l'engagement des communes dans l'opération médiateurs montagne est un signe très positif.

Alex MIROUSE souhaite connaître le bilan des maraudes en montagne, et demande s'il est possible de prévoir une séquence à ce sujet lors d'un prochain comité syndical. Il explique que les communes du piémont peuvent être concernées dans le futur. Il demande également s'il est possible d'avoir un retour sur les démarches et projets qui ont pu prendre forme, sur l'eau notamment, dans le cadre de la dotation aménités rurales.

Le président explique qu'un bilan exhaustif des précédentes opérations médiateurs montagne a été réalisé, et qu'il peut être transmis à l'ensemble des communes. L'engagement des communes pour les médiateurs en 2025 est un bel exemple de ce qui peut être réalisé collectivement avec la dotation, d'autres sujets sont à étudier.

Jean-Claude RIVIERE remercie le président et le SMPNR pour les cadeaux reçus à l'occasion de la fin de son mandat de président des Amis du Parc.

CALENDRIER DES PROCHAINES ASSEMBLEES

Le prochain Comité syndical du SMPNR aura lieu le mercredi 16 juillet à Montgailhard.

Le président remercie les élus et invités présents et clôt la séance.

Le Président

Kamel CHIBLI

